

La Page des Communiqués

Communiqué de l'Association des Maires du Finistère

■ Rencontre du 9 avril 2010 du Président de l'AMF 29 et de la Fédération Bretagne des Travaux Publics

Les représentants de la FRTP ont fait part de leur inquiétude :

« Les entreprises de Travaux Publics subissent la crise économique depuis fin 2008, avec des causes spécifiques à notre secteur :

- + renouvellement des équipes municipales
- + suppression de la taxe professionnelle
- + réforme territoriale

Face à cette situation, la Profession s'est mobilisée :

- + opération 10 000 projets en 2009
- + mobilisation de fonds professionnels, un milliard d'€uros pour les Travaux Publics, dont 45 millions d'€uros pour la Bretagne
- + sondage sur les attentes des bretons en matière d'équipements

Parallèlement, les entreprises qui sortaient d'une longue période d'expansion, n'ont pas hésité à supprimer leurs marges pour maintenir leur potentiel en hommes et matériel. »

Message de la FRTP :

Cette politique trouve aujourd'hui ses limites, et après l'effet FCTVA en 2009, les entreprises souffrent d'un manque de carnet de commandes. Tout retard dans la réalisation des projets des collectivités locales pénalisera les entreprises, et en particulier les PME.

Communiqués : Informations reçues à l'A.M.F 29

■ Communiqué de l'association de la Mutualité Française du 29 - 56 : « Journée Régionale de Prévention du Suicide » sur le thème « Prévention du suicide – souffrance psychique »

En novembre 2007, les réseaux et collectifs de prévention du suicide en Bretagne ont organisé leur première journée d'échange. Ces réseaux et collectifs travaillent actuellement à l'organisation d'une deuxième rencontre : **le 16 juin 2010 au centre culturel de Josselin (56)**.

Cette journée se déroulera en deux temps distincts :

- + la matinée doit servir à promouvoir les réseaux, leurs activités et leur plus-value ainsi qu'à mettre en place un débat sur le rôle et les attentes d'élus de collectivités territoriales au sein des réseaux.
- + l'après-midi, réservée aux membres des réseaux et à leurs très proches partenaires (animatrices territoriales de santé par exemple) doit permettre de partager nos ressources et difficultés lors d'ateliers.

CONTACT :

Esther NOHE
Mutualité Française du 29 – 56
5, rue Yves Collet 29200 Brest
☎ : 02.98.43.52.23 / ☎ : 02.98.44.92.10
✉ : anim.reseaux@mutualite29-56.fr

■ Communiqué de la Maison de l'Architecture de Bretagne : « Appel à projet aux classes de cycle 3 »

En concertation avec l'Inspection Académique, la Maison de l'Architecture de Bretagne lance un appel à projet aux classes de cycle 3 :

La construction d'un abri pour un aventurier imaginaire

Cette initiative a pour but de faire réfléchir les enfants à la notion d'habitat nomade. L'organisateur vous invite à diffuser largement cette information auprès des écoles de Bretagne. Date limite de participation « le **21 Juin 2010** ».

CONTACT :

Maison de l'Architecture de Bretagne
1, rue Marie Alizon
35000 Rennes
☎ / ☎ : 02.99.79.18.39
✉ : anim.reseaux@mutualite29-56.fr
www.architecturebretagne.fr

■ Communiqué de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne : « Un fruit pour la récré ».

Une initiative du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche ...

- **Objectif** : Redonner l'habitude et le plaisir aux enfants de consommer des fruits en proposant un accompagnement pédagogique à une distribution hebdomadaire de fruits et légumes à l'école, en dehors de la restauration scolaire.

En France, il concerne : toutes les écoles du premier degré (maternelles et élémentaires), les CLAE (Centres de Loisirs attachés à l'École), les lycées agricoles et collèges Réseau Ambition Réussir (RAR).

Niveau d'aide : aide de 51 % du coût total plafonné à 15 €uros par enfant et par an (sur la base de 35 semaines de scolarité)

Procédure : adhésion à la démarche à France Agrimer, au plus tard le jour avant la rentrée du trimestre. Cahier des charges en ligne sur le site Internet de la DGAL. Volet financier géré par France Agrimer <http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/>

Comment participer ?

Les établissements scolaires, les communes et Conseils généraux qui souhaitent s'engager dans ce nouveau programme peuvent se renseigner auprès de la direction générale de l'alimentation.

CONTACT :

Claudie LE GALL
Cité de l'Agriculture – 15 avenue de Cucillé
35047 Rennes Cedex 9
☎ : 02.99.28.21.68 / 📠 : 02.99.28.20.25
✉ : sral.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

■ Communiqué du Programme National Nutrition Santé (PNNS)

La mise en place d'une politique nutritionnelle est apparue, au cours des dernières années, comme une priorité de santé publique en France. En effet, si l'inadaptation des apports alimentaires et de l'activité physique ne peut en règle générale être considérée comme la cause directe des maladies les plus répandues en France, il est bien reconnu qu'elle participe, d'une façon ou d'une autre, à leur déterminisme. Ces maladies (cancers, maladies cardiovasculaires, obésité, ...) ont des conséquences dramatiques sur le plan humain, social et économique.

En agissant sur l'alimentation et l'activité physique, il est donc possible de réduire, à court terme, l'exposition à certains facteurs de protection, en vue d'une réduction de la morbidité et à plus long terme de la mortalité.

Sur ces bases, le Programme National Nutrition-Santé (PNNS), coordonné par le ministre de la Santé, a été mise en place en janvier 2001. Son objectif général est d'améliorer la santé de la population par l'action sur le déterminant majeur que représente la nutrition.

Les communes et communautés peuvent devenir acteurs actifs de ce programme en adhérant à la charte villes actives du PNNS.

CONTACT :

Françoise HAMOURY
17 rue de Lyon 29200 Brest
☎ : 06.21.96.06.68
✉ : francoise.hamoury@orange.fr
www.defisantenutrition.fr

